

PARCIEUX



Le mot du Maire

Je tenais tout d'abord à remercier toutes les personnes présentes lors des cérémonies du 11 novembre : cette journée remplie d'émotion et placée sous le signe de la mémoire nous a permis de nous retrouver autour de l'exposition 39-45 et d'échanger après les projections du film « tu avais 10 ans en 1940, raconte moi ! ».

Cette 2^{ème} édition de la lettre d'information reflète le travail mené par mon équipe ainsi que notre volonté de répondre aux préoccupations de tous et d'impliquer plus encore les Parceviens dans l'élaboration des projets municipaux.

En septembre 2015, Anne-Lise Pinteno, qui reste conseillère municipale, nous annonçait sa décision de démissionner de son poste d'adjointe. Je tiens à la remercier pour son travail et les liens qu'elle a tissés avec l'école. Annie Skrzypczak a été élue au poste de

3^{ème} adjointe et j'ai souhaité compléter l'équipe municipale par la création d'un 4^{ème} poste d'adjoint qu'occupera Sophie Delsignore.

Outre ses différentes attributions, Nathalie Tisserand, 1^{ère} adjointe, verra son rôle renforcé afin d'avoir une vision globale des différents aspects de la commune, dans le cadre des fonctions que je lui délègue.

Je souhaite également rendre hommage à notre centenaire, Valentine Dubost, récemment disparue. Elle a vécu à Parcieux toute sa vie, a aimé son village et était d'une gentillesse et d'une modestie exemplaires.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous retrouverai avec plaisir **le vendredi 15 janvier 2016, à 18h30**, à la salle polyvalente, où la municipalité vous accueillera pour la cérémonie des vœux.



Suite au déchaînement de barbarie et d'inhumanité perpétré ce 13 novembre contre notre peuple, nous devons rester fiers de nos valeurs : liberté, égalité, fraternité, de notre identité et de notre histoire.

Cette sauvagerie n'est pas l'œuvre de musulmans mais d'extrémistes qui veulent nous plonger dans le noir : face à eux nous devons rester unis pour défendre fermement notre liberté.

Le conseil municipal a une pensée émue pour les personnes décédées et blessées et pour leurs familles.

Vincent Lautier

Directeur de la publication :
Vincent Lautier

Conception, réalisation :

Nathalie Tisserand, Annie Skrzypczak et les membres de la Commission « Information municipale » : Jacqueline Dufour, Michèle Folachier, Anne-Lise Pinteno, Yves Rodriguez, Anthony Willaume.

Tirage : 550 exemplaires.

Mise en page et impression : 3D Imprimerie.



Défibrillateur

Nous pouvons tous sauver des vies !

Aujourd'hui, seulement 10% de la population est formée aux gestes de premiers secours alors que le risque est présent au quotidien (dans les espaces publics, à domicile, au travail, sur les lieux de pratiques sportives...).

Sur la base de ce constat, la municipalité a décidé de mettre en place une formation à l'utilisation du défibrillateur et à la pratique de la réanimation cardio-pulmonaire, en partenariat avec l'association

des sauveteurs secouristes bénévoles de Jassans-Riottier.

D'une durée de 2 heures, alternant vidéo et mise en pratique, cette formation gratuite a permis de se familiariser avec le défibrillateur, de garder son calme face à un arrêt cardiaque et pratiquer les bons gestes en attendant l'arrivée des secours.

Les 8 et 22 octobre derniers, une quarantaine de personnes ont assisté à cette formation et l'ont trouvée très instructive.



Fort de cet engouement, 2 nouvelles sessions seront programmées en 2016.

Alors n'hésitez plus et pensez à vous inscrire le moment venu ! (dates communiquées dans le prochain bulletin municipal).

Hervé Peronnet

Comment travaillent vos élus ?

Nathalie Tisserand – 1^{ère} adjointe
 Communication institutionnelle – Administration générale
 Vie associative – Action sociale

Claude Frechard – 2^{ème} adjoint
 Voirie – Cadre de vie – Travaux – Urbanisme
 Cimetière – Espaces verts – Circulation

Annie Skrzypczak – 3^{ème} adjointe
 Finances – Citoyenneté
 Information municipale

Sophie Delsignore – 4^{ème} adjointe
 Vie scolaire et extra-scolaire – Politique jeunesse
 Petite enfance – Site internet

Les groupes de travail

Nathalie Tisserand (1^{ère} adjointe)

Vie associative Fêtes et cérémonies Action sociale

Vincent Lautier (Maire) et Claude Frechard (2^{ème} adjoint)

Circulation Déplacements PLU Cœur de village

Annie Skrzypczak (3^{ème} adjointe)

Communication

Sophie Delsignore (4^{ème} adjointe)

Petite enfance, vie scolaire et extra-scolaire Jeunesse Site internet

Les commissions municipales

Conseil d'école

Sophie Delsignore
 Jacqueline Dufour
 Michèle Folachier
 Hervé Peronnet
 Anne-Lise Pinteno

Finances

Xavier Chalandon
 Annie Skrzypczak
 Nathalie Tisserand

Appel d'offres

Sophie Delsignore
 Claude Frechard
 Annie Skrzypczak
 Dominique Tallon

Information municipale

Jacqueline Dufour
 Michèle Folachier
 Anne-Lise Pinteno
 Yves Rodriguez
 Annie Skrzypczak
 Nathalie Tisserand
 Anthony Willaume

Cadre de vie et PLU

Michel Badoil
 Nathalie Bougain
 Claude Frechard
 Annie Skrzypczak
 Dominique Tallon
 Anthony Willaume

Impôts

Michel Blanc
 Xavier Chalandon
 Laurent Deboutiere
 Philippe Dehan
 Eugène Doussat
 Annie Skrzypczak

C.C.A.S.

Isabelle Chalandon
 Laury Delage
 Marie-Annick De Marliave
 Jacqueline Dufour
 Christiane Frechard
 Henriette Michel
 Yves Rodriguez
 Annie Skrzypczak
 Dominique Tallon
 Nathalie Tisserand

Instance décisionnaire : CONSEIL MUNICIPAL

Pour résumer...

1. Projet

Le maire, un adjoint, un conseiller municipal, en lien avec les habitants, travaillent sur un sujet ou sur une idée de développement local.

2. Concertation

Le maire ou l'adjoint réunit le groupe de travail concerné.

3. Synthèse

Le maire convoque l'une des 7 commissions municipales correspondantes.

4. Validation

Inscription de la proposition à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Sous l'autorité du maire, **les 4 adjoints** travaillent quotidiennement à la gestion de la commune et prennent des décisions liées à leurs différentes attributions : ils sont en lien avec les conseillers municipaux, les agents de la commune, les partenaires et les habitants.

La volonté de la municipalité a été de créer **des groupes de travail composés d'élus et d'habitants** : ils se réunissent régulièrement pour travailler, mettre en commun des idées et des informations, débattre et proposer des solutions pour l'intérêt collectif. Le groupe de travail favorise la participation active des habitants à la vie publique et à la politique locale. Le groupe de travail n'est pas décisionnaire mais est une instance de concertation indispensable ; il permet aussi à l'équipe municipale d'être en lien avec les habitants, autour de projets communs.

Toutes présidées par le maire, **les commissions municipales** synthétisent les propositions du groupe de travail correspondant, réfléchissent et préparent l'ordre du jour du conseil municipal.

Nathalie Tisserand



DATE DES CONSEILS MUNICIPAUX 2016 (le lundi à 20h)

18 janvier – 15 février
 21 mars – 18 avril – 23 mai
 20 juin – Pas de conseil en juillet
 29 août – 19 septembre
 17 octobre – 21 novembre
 19 décembre

PERMANENCES MAIRE/ADJOINTS 2016 (le samedi, de 10h à 12h)

23 janvier – 6 février – 20 février
 5 mars – 19 mars – 2 avril – 16 avril
 30 avril – 21 mai – 4 juin – 18 juin
 2 juillet – 23 juillet – 27 août
 10 septembre – 24 septembre
 8 octobre – 22 octobre
 5 novembre – 19 novembre
 3 décembre – 17 décembre

Commission finances

Maîtriser rigoureusement les dépenses tout en préservant un niveau d'investissement nécessaire au développement harmonieux du village.

La commission traite des questions liées aux budgets, aux emprunts et lignes de trésorerie ainsi qu'aux analyses financières.

Elle veille à garantir une gestion saine et réaliste afin de contenir les dépenses publiques, à optimiser la capacité d'investissement de la commune et à maintenir des taux d'imposition modérés. Elle assure le suivi des décisions prises en conseil municipal et organise les échanges avec l'ensemble des commissions pour la préparation du budget. Elle engage une réflexion à moyen terme afin d'inscrire l'évolution des finances communales dans le projet municipal sur la totalité du mandat.

Plan de mandat

Notre plan de mandat fixe le cap et le sens de la politique d'investissement qui sera menée sur les prochaines années. Il s'appuie sur

l'analyse prudente des ressources financières mobilisables. Il est réactualisé chaque année. De nouveaux projets peuvent émerger et d'autres être abandonnés.

Annie Skrzypczak

Nos priorités d'investissement

Circulation / Déplacements

- Réorganisation des espaces de stationnement
- Création d'un mode doux et de voies piétonnes
- Aménagements voiries, plan de circulation et signalisation

Cœur de village

- Agrandissement et aménagement de la place de l'église

Equipements

- Rénovation de la salle polyvalente

Composition

Vincent Lautier
Xavier Chalandon
Annie Skrzypczak
Nathalie Tisserand

- Création d'une aire de jeux petite enfance dans le parc de la cure
- Mise aux normes des bâtiments publics en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Aménagement du city stade

Les projets en discussion

- Création d'une salle de sport multi-activités
- Aménagements complémentaires cœur de village

Parole à Annie Skrzypczak

Les communes sont largement sollicitées pour participer à l'effort de redressement des comptes publics de l'État.

A cette baisse sans précédent des dotations de l'État, viennent s'ajouter de nouvelles dépenses obligatoires (financement des activités périscolaires) et des projets d'investissements incontournables comme l'opération

cœur de village. Les perspectives ne sont pas réjouissantes et l'analyse fine et prospective de nos dépenses est une nécessité.



Les travaux

Les travaux 2015 (TTC)

- Stabilisation et aménagement du parking impasse du Fagot : **10 400 €**
- Isolation phonique de la cantine : **5 103 €**
- Aménagement de la salle associative – local situé dans la salle polyvalente : **9 821 €**
- Création d'une ouverture entre 2 pièces à la joujouthèque : **5 000 €**

Les travaux en cours (TTC)

- Réfection et isolation de la toiture de la mairie : **60 185 €**
- Pose du filet pare ballons au city stade : **8 040 €**
- Aménagement de l'accès PMR à la joujouthèque : **13 000 €**
- Sécurisation du quai au club aquatique : **3 000 €**



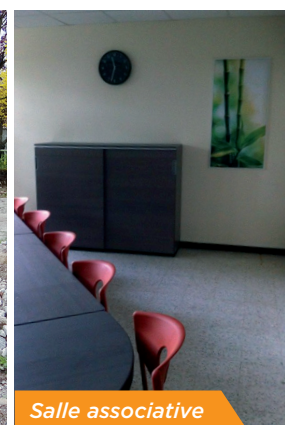
Cantine



Joujouthèque



Parking du Fagot avant travaux



Salle associative

Groupe de travail Circulation/Déplacements

Le groupe de travail poursuit sa réflexion sur la sécurité et l'amélioration de notre cadre de vie. Il a présenté au conseil municipal ses premières propositions pour l'année 2016.



Parole à Jacqueline Rivoire Roustouil

Je trouve la démarche particulièrement intéressante car chaque secteur de Parcieux est représenté par un ou plusieurs habitants à même de témoigner, par leur vécu

in situ, des problèmes de circulation et de sécurité qui se posent dans leur secteur.

Cette implication des habitants tend à donner le sentiment que la vie de la commune est l'affaire de tous et que les élus sont effectivement à l'écoute des Parceviens.

Constitué en mars 2014, le groupe de travail s'est réuni à 6 reprises pour examiner les premiers aménagements à mettre en œuvre en 2016. Il propose les actions suivantes :

Mise en sécurité route de Genay

Afin de minimiser l'impact des déviations de circulation mises en place dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD933 à Massieux, la mise en sécurité débutera par l'entrée sud du village, route de Genay, limite Massieux-Parcieux.

Eclairage public

- Renforcement des points lumineux route de Reyrieux.
- Installation d'ampoules LED secteur du Fagot, route de Genay.

Signalétique

- Mise en place d'un panneau STOP à la sortie de tous les lotissements.

Dès 2016, sont également planifiés le démarrage des travaux concernant la création d'un cheminement « mode doux » ainsi que la réorganisation du plan de circulation rue de l'Eglise - rue de la Fontaine.

Zoom sur le cheminement mode doux

Démarrage d'une 1^{ère} tranche de travaux qui permettra à terme de relier les bords de Saône au cœur du village. La 1^{ère} phase, située sur les terrains en friche cédés à la Communauté de Communes débutera par la création d'un parking chemin du port Bernalin, ainsi que la réalisation d'un cheminement mode doux reliant le giratoire de la RD933 à la Saône dès 2016.

A côté de chez nous...

Les travaux d'aménagement de la RD933 à Massieux débutent en décembre 2015 et sont prévus pour une durée de 22 mois.

Le projet et les itinéraires de délestage sont disponibles sur le site de la mairie de Massieux.

<http://www.mairie-de-massieux.fr>

Composition

LES HABITANTS :

Philippe Dehan
Pierre Dumillon
Jacques Erba
Lionel Marchaud
Lydie Marchaud
Catherine Marmonier
André Mut
César Naccarato
Frédéric Oriol
Jacqueline Rivoire Roustouil

LES ÉLUS :

Vincent Lautier
Michel Badoil
Sophie Delsignore
Jacqueline Dufour
Hervé Peronnet
Annie Skrzypczak
Nathalie Tisserand

Le mode doux n'est pas une simple piste cyclable

C'est un mode de circulation, sécurisé et accessible, ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés.

Il s'adresse aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite.



Et si on laissait la voiture pour se déplacer autrement ?

Pour trouver un horaire de TER, de bus, calculer un itinéraire ou encore organiser un covoiturage, plusieurs sites ou numéros de téléphone existent pour nous faciliter la vie.

Région Rhône-Alpes :
<http://www.multitud.org>
Allo TER :
Tél. 09 69 32 21 41
<http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes>
Les Cars de l'Ain :
Tél. 04 74 22 14 20

http://www.ain.fr/jcms/cd_5882/carainfr
Saônibus CCDSV :
Allo Saônibus : 04 72 08 99 88
<http://www.transdev-rai.fr>
rubrique Saônibus
Le covoiturage :
<http://www.covoiturage.ain.fr/>
<http://www.covoiturage-grandlyon.com/>
L'autostop de proximité :
(site du syndicat du Territoire Saône - Mont d'Or)
[\[mont-dor.fr/autohop/\]\(http://mont-dor.fr/autohop/\)
\(ouvert sous conditions aux habitants de Parcieux\)](http://www.territoire-saone-</p></div><div data-bbox=)

Cette rubrique vous intéresse, vous avez des idées concernant d'autres services pour circuler facilement et à moindre coût, donnez-nous votre avis :
contact@parcieux.fr

Pierre Dumillon
Annie Skrzypczak

Groupe de travail Cœur de village

Appel à promoteurs : trop peu de candidatures !

34 dossiers d'appel à candidature ont été envoyés aux promoteurs en juin 2015 : 10 ont décliné l'offre pour des raisons financières liées au prix du terrain et des

contraintes de PLU ; seulement 2 ont fait une étude et une proposition ne correspondant pas à notre cahier des charges.

Nathalie Bougain



banisme, de stationnement, de nombre de logements... Nous attendons deux nouvelles propositions. Le groupe de travail réfléchit à d'autres alternatives pour limiter au maximum la perte financière.

Devant le manque de projets, nous sommes contraints de reporter la réunion publique à une date ultérieure.

Parole à Vincent Lautier

Je souhaite conserver un esprit de village en matière d'architecture, d'espace public et de déplacement. Nous envisageons la construction d'un petit immeuble collectif avec un maximum de 16 logements et un espace public extérieur. Les deux seuls projets proposés ne correspondent pas à notre demande en matière d'ur-

Composition

LES HABITANTS :
Claire Archambault, Brigitte Caillod, Philippe Dehan, Raphaël Jeune, André Mut, Elisabeth Perret, Gabriel Poulard

LES ÉLUS :
Vincent Lautier, Michel Badoil, Nathalie Bougain, Claude Frechard, Annie Skrzypczak, Dominique Tallon, Nathalie Tisserand, Anthony Willaume

LES PARTENAIRES :
Etablissement Public Foncier :
Thomas Chaudat,
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et
d'Environnement : Pierre Savi

Groupe de travail PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Améliorer le service aux usagers.

Ce groupe mène une réflexion sur notre PLU pour y apporter des modifications avec l'assistance du cabinet d'études REALITES.

Notre PLU est en application depuis bientôt 3 ans et nous constatons que le règlement n'est pas toujours cohérent dans ses formu-

lations et qu'il prête parfois à interprétation. Nous souhaitons apporter des simplifications tout en respectant les principes de base. Après une 1^{ère} rencontre avec le cabinet d'études, celui-ci va analyser nos différentes demandes et nous proposer des solutions. Cette modification simplifiée serait applicable avant fin 2016.

Composition

Vincent Lautier
Nathalie Bougain
Françoise Coquillion
Dominique Tallon

Parole à Françoise Coquillion

En tant que secrétaire de mairie plus spécialement chargée de l'urbanisme, l'intérêt de participer aux réunions du groupe de travail PLU

est de pouvoir bénéficier d'un ensemble d'informations spécifiques échangées entre élus et professionnels de l'urbanisme.

C'est également, et surtout, la possibilité de travailler sur une

meilleure lisibilité de certains articles du règlement pour en faciliter l'application et ainsi la compréhension des administrés sur les avis émis pour leur projet de travaux.



Infos patrimoine

La vente de 2 appartements, dont la location n'est plus envisageable en l'état, devrait nous permettre de dégager une partie des fonds propres nécessaires à la réalisation de nos projets d'investissement.

Vente ancienne boulangerie et appartement attenant

Cette maison de village est en vente au prix de 170 000 €. Ce T4 de 120 m² habitables est

réparti sur deux niveaux. Le local annexe peut être transformé en habitation ou pour une activité professionnelle. Un beau potentiel d'aménagement est exploitable au-dessus de l'ancien commerce. Ce bien vous intéresse, contactez la mairie au **04 78 98 02 54**.

Maison Bernalin

La vente a été conclue pour 110 000 €.



Groupe de travail Vie associative

La vie associative, une dynamique locale !

Les 14 associations de la commune, constituées essentiellement de Parcevins bénévoles, nous facilitent la vie au quotidien et créent une dynamique qui renforce l'identité du village.

Culturelles ou sportives, elles offrent également des services de proximi-

té aux habitants. Pour soutenir leurs actions, nous avons mis en place un espace dédié aux associations : cette salle de travail et/ou de réunions est située dans la salle polyvalente.

Nathalie Tisserand

Composition

LES HABITANTS :

Raphaël Jeune, André Mut

LES ÉLUS :

Nathalie Bougain,
Yves Rodriguez, Nathalie Tisserand

Rencontre annuelle avec les associations

Comme l'année dernière, les présidentes et présidents des associations de la commune ont rencontré, le 23 octobre dernier, le maire et les élus en charge de la vie associative.

Plusieurs points ont été évoqués comme les bilans des manifestations, le bulletin municipal et la lettre d'information, la citoyenneté et l'aide de la mairie sur des projets à venir.

La réunion a eu lieu dans la salle associative et un pot d'inauguration a clôturé la soirée.



La salle associative

Mise à disposition gratuitement pour les associations, elle sera également utilisée par les élus, en lien avec des habitants porteurs de projet d'intérêt collectif. Cette salle pourra également être mise à disposition (sous conditions

payantes) des organismes, prestataires ou partenaires de la commune.

Pour en bénéficier, il suffit de s'adresser en mairie, signer la convention d'utilisation et réserver son créneau.

Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le samedi 5 septembre 2015 et a réuni 8 associations locales ainsi que l'ADMR et la MJC de Reyrieux, Dombes Running Evasion de Civrieux et le catéchisme. Nous remercions tous les visiteurs et les lutins de la MJC venus présenter leur action « Fai z'heure de rêves ».



Le GRAND p'tit dèj

Le GRAND p'tit dèj organisé par Croq'menu a été un réel succès et a accueilli 175 personnes qui ont pris leur petit déjeuner, le 28 juin dernier, sous le soleil, dans la

cour de la mairie. Cette nouvelle manifestation a été une réussite et a atteint plusieurs objectifs : fédérer plusieurs associations du village et les élus de la commune

autour d'un projet commun, réunir 25 bénévoles, toutes générations confondues, faire la connaissance de nouveaux Parcevins lors de cette matinée, créer un partenariat avec l'association des chiens-guides d'aveugles de Misérieux. Cette dernière a reçu le 27 septembre un chèque de 500 euros de l'association Croq'menu, correspondant au bénéfice réalisé lors de cette matinée.



Les retours très positifs permettent d'annoncer la poursuite de cet événement qui aura lieu le dimanche 26 juin 2016.

Groupe de travail Jeunesse

Chacun sa place, une place pour chacun...

La politique jeunesse concerne tous les jeunes : enfants, préados, ados, jeunes adultes.

Notre groupe de travail, avec la présence d'élus, de jeunes habitants de la commune et ponctuellement de la MJC, est un lieu de discussion, d'écoute, de réflexion, de mise en place d'outils (« dia-

gnostic jeunesse » par exemple) pour définir nos orientations et nos actions futures. Notre politique jeunesse ne pourra se mettre en place qu'avec l'adhésion et l'acceptation de tous. Nous envisageons pour 2016 des aménagements au city stade et l'installation de jeux extérieurs à la Cure.

Sophie Delsignore

Composition

LES HABITANTS :

Edith Dehan, Laurie Delage, Audrey Fillod, Amandine Quenon, Jonathan Marole, Léo Tisserand

LES ÉLUS :

Sophie Delsignore, Jacqueline Dufour, Hervé Peronnet, Anne-Lise Pinteno

Parole à Edith Dehan (23 ans)

J'aime ce village où je suis née. J'ai appris des choses mais j'ai également pu observer les manques concernant les jeunes.

De par mon métier d'éducatrice, je suis en contact avec les adolescents. Je peux constater leurs besoins, leurs demandes et leurs difficultés à se mobiliser sur la vie locale et la citoyenneté. Nous devons sans cesse les encourager à

parler, exprimer une opinion et leur montrer que leur parole est importante s'ils veulent que les choses changent. Ce sont eux les adultes de demain qui vont faire vivre cette société.



Bilan du questionnaire adressé aux 13/17 ans

30% de réponses :

des propositions pour l'aménagement du city stade, la mise en place d'animations « spéciales ados » : soirées dansantes, petits concerts de groupes locaux, demande d'un local pour se réunir...

Et surtout, quelques jeunes prêts à s'investir et s'impliquer dans un projet !

Les Nouvelles Activités Pédagogiques - NAP

Pas de changement, elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h à 17h. Les activités sont proposées par période et changent régulièrement.

Nous saluons le retour de Charlotte Mourlat, ATSEM à temps partiel, qui intervient également sur les NAP et le centre de loisirs. Merci à Flavie Esposito pour le travail effectué au cours de ces trois années.

Formation secourisme 2014 / 2015

Une information sur les gestes de 1^{er} secours a été réalisée par Remy Forey, Capitaine des pompiers de Trévoux pour la classe des CM1/CM2, suivie d'une visite de la caserne.

Activité piscine

Les élèves de GS/CP et CE1/CE2 iront à la piscine de Trévoux, pour

11 séances (le vendredi après-midi), de fin mars à fin juin 2016. Cette action, qui sera reconduite tous les deux ans, est financée par la mairie.

Des nouvelles de l'école des Marronniers

102 élèves inscrits :

27 en PS/MS, 29 en GS/CP, 25 en C1/CE2, 21 en CM1/CM2.



Groupe de travail Action sociale

Le groupe de travail est en lien étroit avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

1^{er} maillon de l'aide sociale, il a une mission de prévention des situations difficiles : il intervient auprès des familles pour les aider et les soutenir face à des problématiques du quotidien. Il informe le public sur les aides légales et accompagne nos aînés lors de visites à domicile ou à l'occasion de différentes manifestations.

Pour toutes questions, demande de renseignements, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 78 98 02 54.

Nathalie Tisserand

Collectif « Bien vivre en Val de Saône »

Réunion d'information sur le thème « Les arnaques à la consommation » le 11 mars 2016 à la salle polyvalente.

Le voyage

Le déjeuner-croisière sur la Saône, de Lyon Confluence à Neuville-sur-Saône, s'est déroulé le 2 juin 2015.

Composition

Vincent Lautier
Jacqueline Dufour
Nathalie Tisserand



Le groupe avant le départ

Citoyenneté

Renforcer l'implication des habitants dans la vie locale et favoriser les initiatives citoyennes.

Depuis presque deux ans, des habitants, jeunes et moins jeunes, tous bénévoles, s'investissent dans les actions menées par l'équipe municipale.

Ils ont largement contribué à la réussite du film « Tu avais dix ans en 1940, raconte moi ! » ; ils participent aux différents groupes de travail concernant l'évolution du village ou animent les moments festifs. Grâce à eux, nos actions se transforment et s'enrichissent.

Cette énergie, mise au service de tous, nous encourage à conforter les actions centrées sur la participation des habitants à la vie muni-

cipale et à développer les projets d'initiatives citoyennes.

C'est dans cette logique qu'en novembre dernier, trois Parcevines nous ont sollicités. Avec notre appui, elles proposeront dès janvier des rencontres récréatives qui permettront à nos aînés de se retrouver régulièrement à Parcieux.

Si vous avez une idée ou un projet d'intérêt collectif et que vous souhaitez vous investir dans sa concrétisation, nous pouvons vous accompagner (aide méthodologique, recherche de moyens et de financements, mise en lien avec les partenaires).

Annie Skrzypczak



Les après-midis colchiques

Avec le soutien de la mairie, Christiane Dubost, Monique Kieffer et Henriette Michel accueillent les Parcevins de 65 ans et plus, chaque dernier lundi du mois, de 14h à 17h, à la salle associative (sur le côté de la salle polyvalente).

Venez partager un moment de plaisir et de détente autour d'une table de jeu. Vous êtes les bienvenus.

Vous recevrez prochainement un bulletin d'inscription par courrier.

1^{ère} rencontre :
le lundi 25 janvier 2016.

Calendrier 2016 :
25 janvier, 29 février, 21 mars,
25 avril, 30 mai, 27 juin.

Cérémonies du 11 novembre

Beaucoup d'émotion...

Les commémorations du 11 novembre se sont déroulées en présence de Monsieur le sous-préfet Mickaël Chevrier, de Madame la conseillère départementale Nathalie Barde, de Monsieur le président de la CCDSV Bernard Grison, de Monsieur le président de l'UNC Jacques Bernard et du 68^{ème} régiment d'artillerie d'Afrique.

Après la remise des médailles à Messieurs Georges Barret et Jean Batisse, les enfants de Parcieux



ont déposé une rose au pied du monument aux morts.

Les habitants étaient ensuite invités à assister à la projection du film « Tu avais 10 ans en 1940, raconte moi ! » et à découvrir l'exposition préparée avec le concours de l'association HPA France Fareins, l'ONAC, l'UNC, l'école des Marronniers et les habitants.

Merci à nos partenaires et aux acteurs de ce film qui ont contribué

à valoriser l'histoire de notre village et nous ont permis de vivre cette belle aventure.

L'histoire ne fait que commencer : à la fois témoin du passé et du présent, ce film devrait poursuivre sa route et être projeté dans d'autres lieux.

Le livret-DVD du film est disponible en mairie au prix de 5€

AGENDA

04/12/2015

Défilé aux lampions - Sou des Ecoles

16/12/2015

Distribution coljis de Noël - CCAS

17/12/2015

Repas de Noël - Croq'menu

12/01/2016

Galette des rois - CCAS

15/01/2016

Vœux du maire

31/01/2016

Loto - Sou des Ecoles

11/03/2016

Réunion publique

« Les arnaques à la consommation »

EN BREF

Affichage municipal :
enfin à l'abri !

Les informations municipales sont désormais affichées dans le local pompier face à la mairie.

Les groupes de travail :

Jeunesse, Vie associative, Communication, s'ouvrent aux habitants.

Vous êtes intéressé(e), contactez la mairie.

Elles auront lieu les
dimanche 6 et 13 décembre 2015

ELECTIONS RÉGIONALES

Contact Mairie

Tel : 04 78 98 02 54

4 route de Genay - 01600 Parcieux

Fax : 04 78 98 33 69

Mail : contact@parcieux.fr

Site web : www.parcieux.fr

Accueil du public :

mardi, de 17h à 19h

mercredi, de 10h à 12h

vendredi, de 15h à 19h



PARCIEUX
DOMBES SAÔNE VALLÉE